

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue au lieu habituel des séances du conseil,
le 27 janvier 2020 à 18h30.**

Étaient présents et formant quorum :

Monsieur Richard Giroux, maire
Monsieur Alain Laferrière, conseiller du district numéro 1
Monsieur Robert Pufahl, conseiller du district numéro 2 et maire suppléant
Monsieur Guy Burelle, conseiller du district numéro 4
Monsieur Léo Soulières, conseiller du district numéro 6

Étaient absents :

Monsieur Gaétan Bayeur, conseiller du district numéro 3
Monsieur Jean-Pierre Gravel, conseiller du district numéro 5

Était également présente, madame Martine Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Tous les membres présents reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JANVIER 2020

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Demande d'aide financière / Programme d'aide à la voirie locale / Volet redressement des infrastructures routières locales
- 3- Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'appui aux projets et aux événements récurrents de la MRC de D'Autray
- 4- Période de questions
- 5- Clôture et levée de la séance

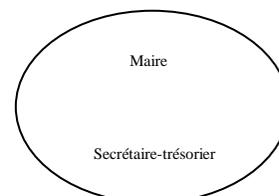
Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Richard Giroux, constate le quorum à 18h30, déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2020.01.015 Demande d'aide financière / Programme d'aide à la voirie locale / Volet redressement des infrastructures routières locales

ATTENDU Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU Que les interventions visées dans le demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de D'Autray a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE);



ATTENDU Que la municipalité désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

ATTENDU Que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU Que la municipalité s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

ATTENDU Que la municipalité choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

L'estimation détaillée du coût des travaux.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Robert Pufahl
Appuyé par le conseiller Alain Laferrière
Et résolu :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2020.01.016 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'appui aux projets et aux événements récurrents de la MRC de D'Autray

CONSIDÉRANT Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier souhaite présenter le spectacle de la roulotte Paul Buissonneau pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT Qu'un programme d'appui aux projets et événements récurrents est offert par la MRC de D'Autray;

CONSIDÉRANT Que ce projet réponde aux objectifs de ce programme;

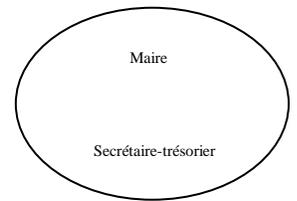
POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Robert Pufahl
Appuyé par le conseiller Guy Burelle
Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à compléter et à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'appui aux projets et aux événements récurrents de la M.R.C. de D'Autray.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.



Période de questions

Aucune question n'a été présentée.

2020.01.017 Clôture et levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Robert Pufahl
Appuyé par le conseiller Alain Laferrière
Et résolu :

De lever cette séance à 18h40.

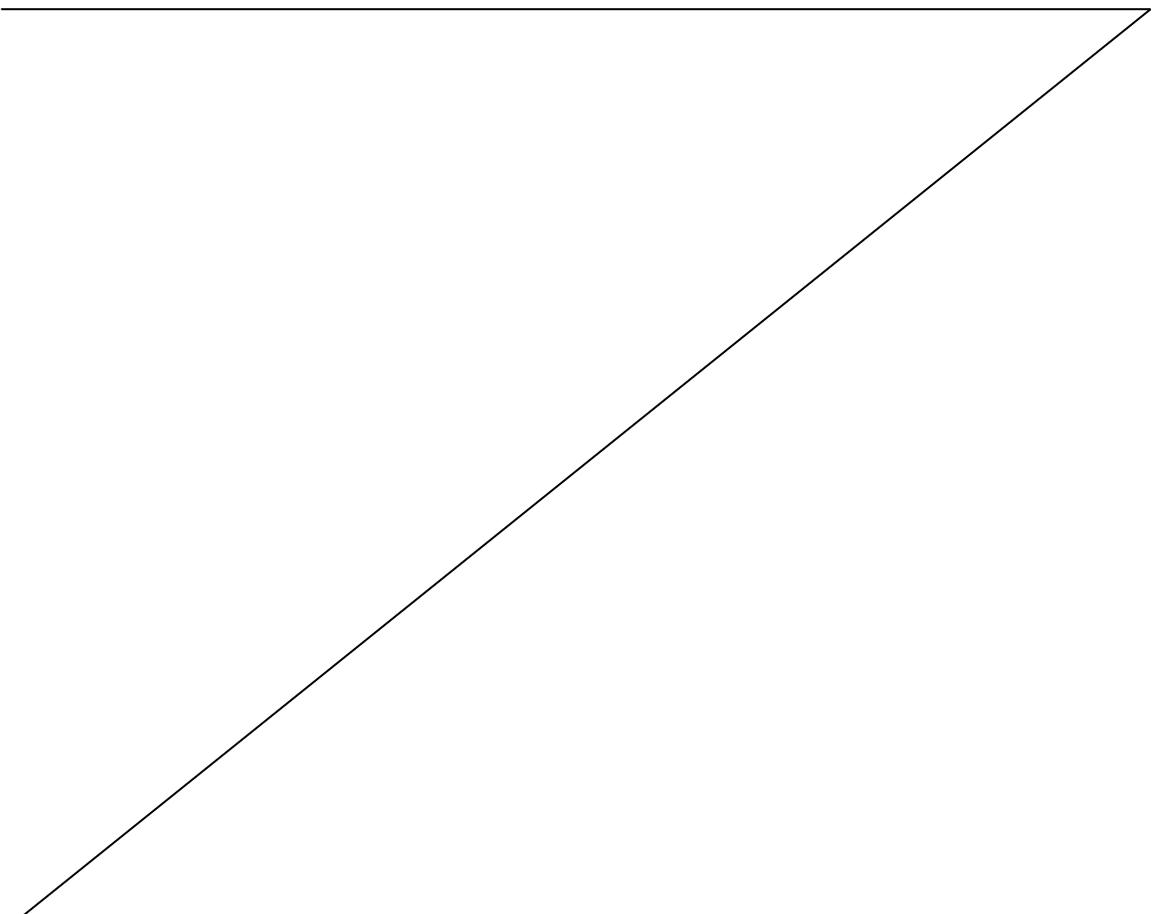
Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

Richard Giroux,
Maire

Martine Beaudoin,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je, Richard Giroux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Richard Giroux,
Maire



**Procès-verbal de la Municipalité
de Sainte-Geneviève-de-Berthier**

Maire

Secrétaire-trésorier

